

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

REVISION ALLEGEE N°1

REGLEMENT GRAPHIQUE
(EXTRAITS PORTANT SUR LES MODIFICATIONS)

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil
Communautaire de la
Communauté de Communes des
Sources du Lac d'Annecy du

APPROUVE LE

16 JAN. 2020

*approuvant le projet de révision allégée n°1
du PLUi de la Communauté de Communes
des Sources du Lac d'Annecy
Mr le Président,
Michel COUTIN.*

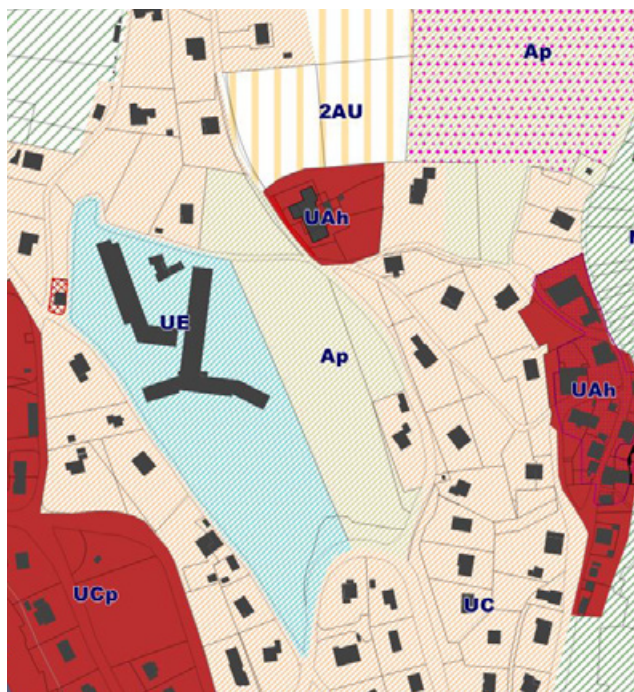


**PIECE N°4
DU DOSSIER DE REVISION ALLEGEE
DU PLUi**

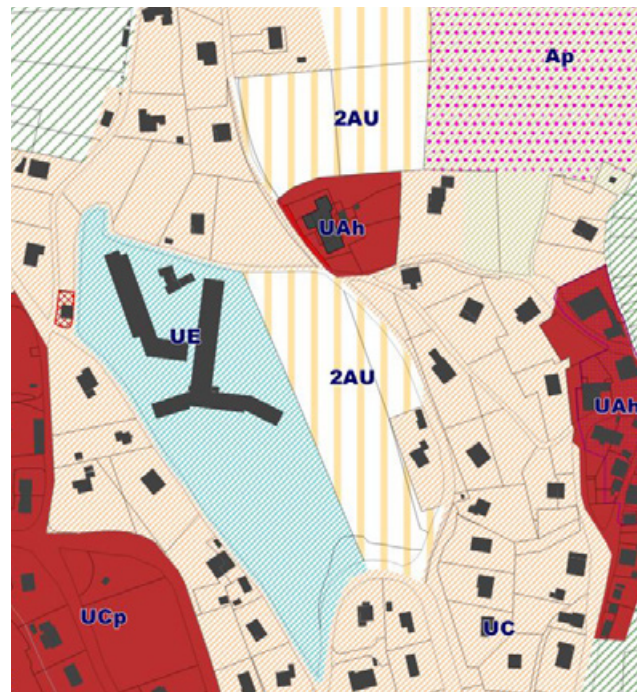
MOTIF N°1

Reclassement en zone 2AU et UC d'une zone Ap, dans le secteur dit du « Perthuiset » (commune de Faverges-Seythenex)

AVANT LA RÉVISION ALLÉGÉE



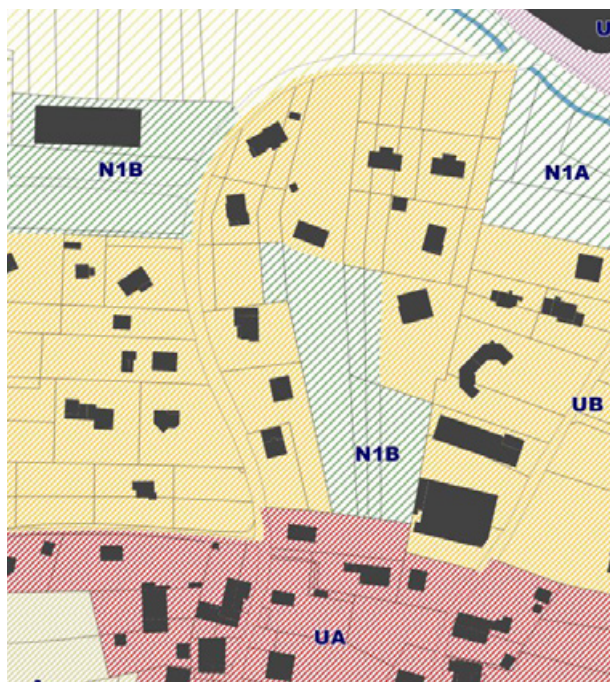
APRÈS LA RÉVISION ALLÉGÉE



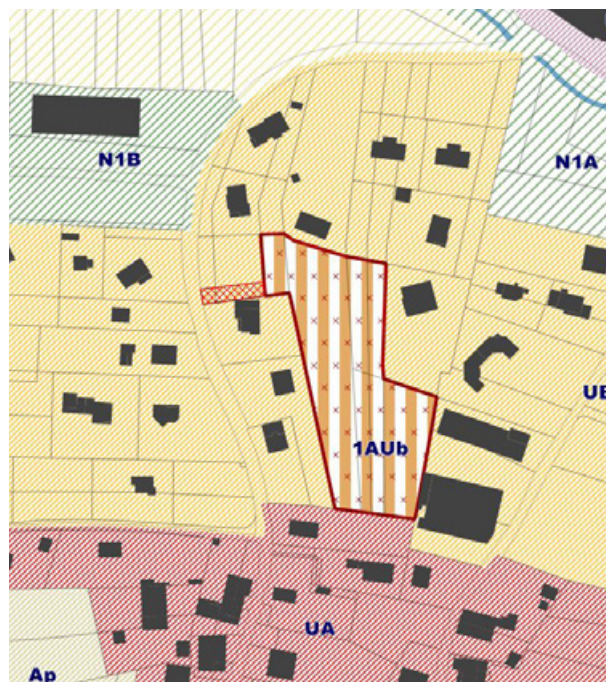
MOTIF N°2

Reclassement en zone 1AUb d'une zone N1B, accompagné de la création d'une OAP et d'un emplacement réservé (réalisation d'une voie d'accès), dans le secteur « Champ Montagny » (commune de Giez)

AVANT LA RÉVISION ALLÉGÉE



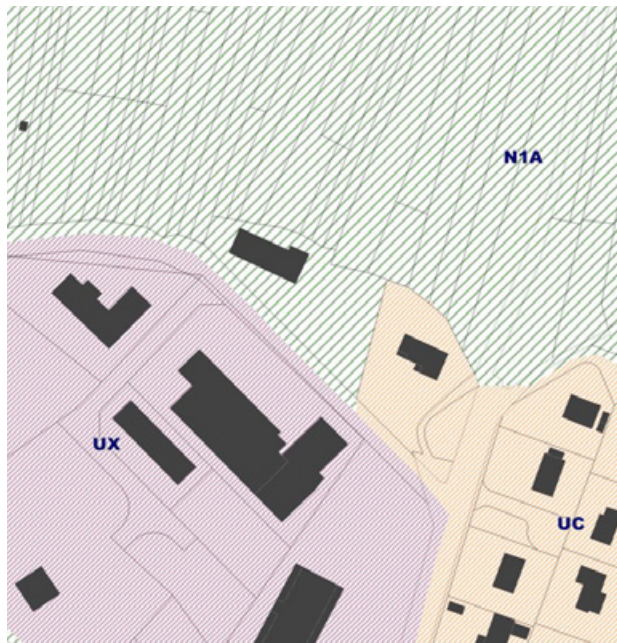
APRÈS LA RÉVISION ALLÉGÉE



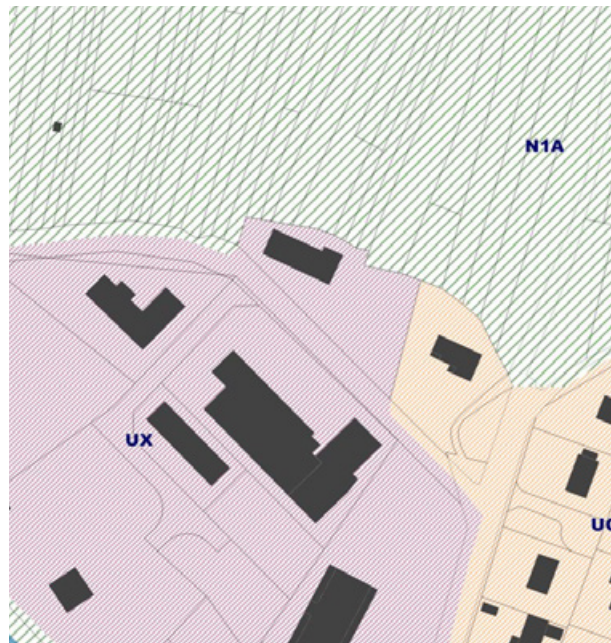
MOTIF N°3

Reclassement en zone UX d'un bâtiment d'activité situé en zone N1A, au sein de la zone d'activité du Rozay (commune de Saint-Ferréol)

AVANT LA RÉVISION ALLÉGÉE



APRÈS LA RÉVISION ALLÉGÉE



MOTIF N°4

Reclassement en zone UB d'une partie de la zone Ap, dans le secteur « Les Vignettes » (commune de Doussard)

AVANT LA RÉVISION ALLÉGÉE



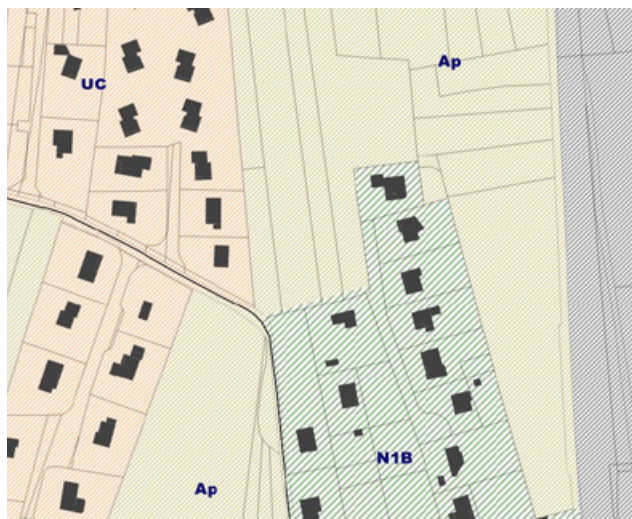
APRÈS LA RÉVISION ALLÉGÉE



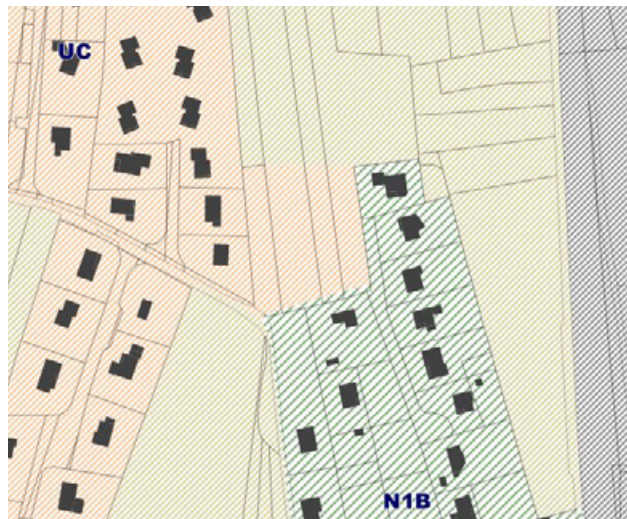
MOTIF N°5

Reclassement en zone UC d'une partie de la zone Ap, dans le secteur de « La Rojoie » (commune de Doussard)

AVANT LA RÉVISION ALLÉGÉE



APRÈS LA RÉVISION ALLÉGÉE



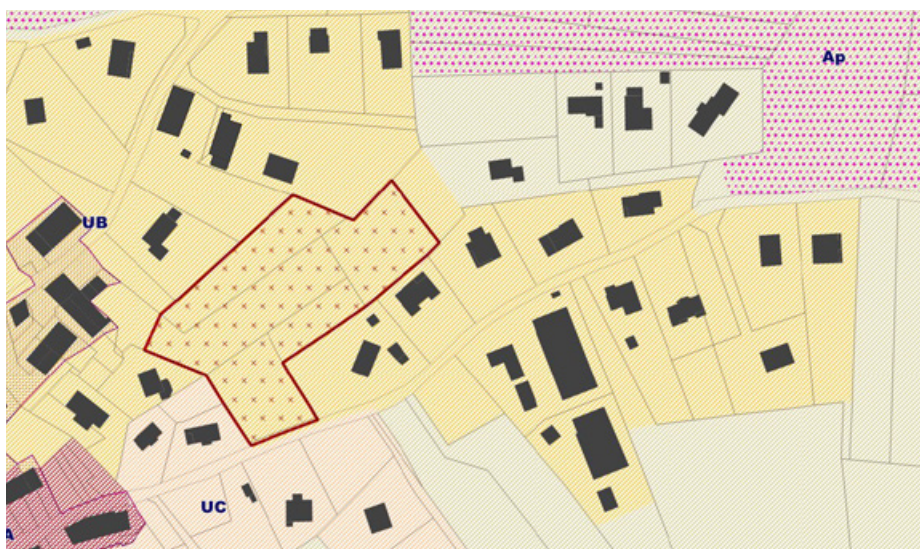
MOTIF N°6

Reclassement en zone UB d'une partie de la zone Ap accompagné de la création d'une OAP, dans le quartier de « Marceau-Dessous » (commune de Doussard)

AVANT LA RÉVISION ALLÉGÉE



APRÈS LA RÉVISION ALLÉGÉE



RAPPEL DE LA LÉGENDE DU REGLEMENT GRAPHIQUE

ZONES URBAINES

	UA : Noyau historique de bourg
	UAa : Noyau historique de Faverges
	UAd : Zone urbaine d'ensemble de collectifs
	UAh : Noyau historique de village
	UAp : Grand patrimoine à vocation spécifique
	UApM : Zone urbaine à vocation principale d'habitation, d'équipements collectifs spécialisés dans les services de santé
	UB : Zone urbaine récente à dominante résidentielle dense
	UBh : Zone urbaine récente à dominante résidentielle des hameaux
	UC : Zone urbaine récente à dominante résidentielle peu dense
	UCp : Périmètre de captage en zone urbaine
	UE : Zone urbaine d'équipements d'échelle intercommunale
	UX : Zone urbaine à vocation d'activités économiques

ZONES A URBANISER ET SECTEURS DE PROJETS

	1AUa : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle
	1AUa* : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle à moyen terme
	1AUb : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle
	1AUb* : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle à moyen terme
	1AUbh : zone d'urbanisation future à vocation résidentielle
	2AU : Zone d'urbanisation future à vocation résidentielle à long terme
	1AUe : zone d'urbanisation future à vocation d'équipement
	1AUe* : zone d'urbanisation future à vocation touristique
	1AUX : zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques
	1AUXi* : zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques impacté par le risque inondation
	1AUXim : zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques impacté par le risque inondation et soumis à étude environnementale
	2AUX : zone d'urbanisation future à vocation d'activités économiques à long terme
	Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
	Secteur comportant une orientation d'aménagement thématique

ZONES AGRICOLES ET NATURELLES

	Ap : Zone agricole à enjeux écologiques et/ou paysagers forts
	Aef : Zone agricole à enjeux forts
	Alp : Zone agricole d'alpage
	Apc : Périmètre de captage en espace agricole
	Ask : Zone agricole à destination de la pratique du ski
	Ac : Zone agricole accueillant le camping à la ferme
	N1A : Espace naturel sensible (Natura 2000, ZNIEFF, corridor écologique...)
	N1B : Espace naturel d'intérêt écologique et paysager permettant les évolutions agricoles et extension bâtie limitée
	NI : Secteur naturel du lac d'Annecy
	Nhl : Secteur naturel de rivage

	Nca : Zone naturelle à destination de stockage des déchets
	Nca* : Zone naturelle liée à l'accueil d'une centrale photovoltaïque
	Ng : Zone naturelle liée à l'accueil touristique des grottes de Seythenex
	Nj : Secteur naturel pouvant accueillir les loisirs et accueil du public sans infrastructure lourde
	Nj* : Secteur naturel du golf de Giez
	Nj** : Secteur naturel du plan d'eau de Marlens
	Np : Secteur d'activité économique piscicole en zone naturelle
	Npc : Périmètre de captage en zone naturelle
	Nr : Zone naturelle liée à l'accueil d'un bâtiment de restauration hors agglomération
	Ns : Domaine skiable
	Nt : Camping et parc résidentiel de loisir
	Nts : Zone naturelle touristique accueillant la pratique du ski alpin
	Nts* : Zone naturelle touristique accueillant la pratique du ski de fond
	Nv : Zone naturelle liée à l'activité de vol libre
	NXa : Zone d'activité spécialisée : carrière
	NXa* : Zone d'activité spécialisée : carrière à l'arrêt

ESPACES ET SECTEURS CONTRIBUANT AUX CONTINUITES ECOLOGIQUES, A LA TRAME VERTE ET BLEUE ET A LA PROTECTION DU PATRIMOINE BATI ET PAYSAGER

	Cours d'eau
	Espace de bon fonctionnement des zones humides
	Zones humides
	Espace Boisé Classé
	Jardins et balcons paysagers protégés
	Batiments a préserver
	Noyau ancien a préserver
	Haies et alignements d'arbres protégés
	Patrimoine commun

DISPOSITIONS LIEES AUX VOIES ET INFRASTRUCTURES

	Secteur affecté par le bruit
	sentier a préserver

DISPOSITIONS LIEES A LA LOI LITTORAL

	Bande des 100m
	Espaces proches du rivage

AUTRES ELEMENTS

	Lineaire commercial à préserver
	Mise à jour des constructions
	Emplacement reserve
	Périmètre de mixité sociale du logement
	Périmètre de Zone d'Aménagement Concerté
	Terrain inconstructible
	Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global